

Le 21 Juin 2022

On souhaite une réunion publique  
avec les élus de la région et  
les responsables du site.

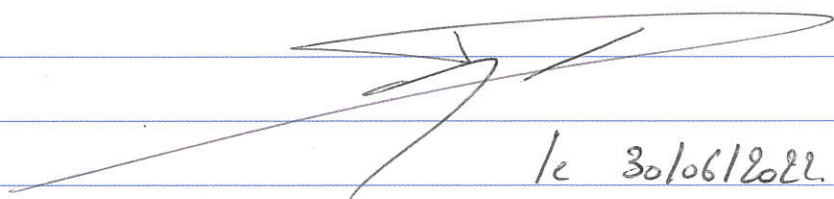
M. Sèver Phyp 

- ① Nous avons des habitations à moins de 500 m de site, près le stockage de produit chimique très proche des lieux d'habitation. Lorsque BENTIX s'est implanté dans les années 70 il n'y avait pas d'habitation aussi proche.
- ② L'augmentation du trafic routier semble important. En effet le dossier stipule qu'il y aura par jours environ 105 PL et autant en VL (150). Or, que prévoit la mairie et la société en terme de régulation des abords ? Voie douce ? Ouvrage de récupération des matières dangereuses en cas d'accidents ? Qu'est-ce qui est prévu pour protéger le cours qui passe à proximité ? Un dossier d'écoulement a-t-il été fait ? Les enfants faisant du vélo sur le trottoir sont plus exposés aux accidents de circulation avec des VL ou PL !  
Des panneaux interdisant l'entrée des PL dans Villers-sur-Thun sont-ils posés ?
- ③ Qui prendra en charge la perte de la valeur immobilière des maisons situées à proximité et de Villers-sur-Thun en générale ? La mairie ou la société qui va s'implanter ?  
Concernant la taxe foncière celle-ci sera-t-elle basée liée à la perte d'attractivité des biens immobiliers ? Ils ne faut pas que les habitants de Villers-sur-Thun soient lésés !
- ④ La société qui va s'implanter fonctionnera-t-elle les nuits et week-end ? Comment sera gérée les nuisances sonores ?
- ⑤ Dans le dossier la société indique ne pas être en mesure de dire quel type exactement de produit seront stockés car n'ayant pas encore l'entrepreneur qui louera les locaux. Donc pouvons-nous avoir la certitude qu'il n'y aura jamais de matériaux radioactifs stockés ?

De manière à savoir de chlorure ou fluoré ?

- ⑥ Quels sont les mesures pour protéger la nappe phréatique ?  
En cas de fuite des stockages comment sera gérée la récupération des produits ?
- ⑦ Dans le dossier la société qu'il peut y avoir un risque de création d'hydrogène dans les cellules, mais qu'il vont mettre des extendeurs pour empêcher cela. Ok, mais en cas de défaillance du système cela signifie qu'il existe un risque d'explosivité même minime ! Attention les habitations sont à moins de 500 m et au centre de Villers-sur-Meuse se trouve le centre qui reçoit les enfants en préscolaire.
- ⑧ Dans le dossier il est indiqué qu'aucune zone humide n'est située à proximité ~~des~~ des étangs de Theodora Villers ne sont pas très loin, moins de 2 km.
- ⑨ L'augmentation du trafic routier va augmenter statistiquement le risque d'accident de la route. Quel serait les mesures prises ?
- ⑩ Merci de demander qu'un commissaire enquêteur soit missionné.
- ⑪ Dans le dossier il est fait mention que la nuit sera éclairée. Toutefois nous avons des chauve-souris dans ce secteur et il me semble que les nuisances lumineuses ne sont pas bon pour leur cycle de vie.
- ⑫ Le plan de situation au 1.2 du dossier me semble pas bon ! Pour moi il y a une ligne SNCF ! Et il manque les bâtiments construits en 2006 et 2010
- ⑬ Merci à la page 39 d'actualiser la situation, il manque les bâtiments.
- ⑭ En cas de feu, les habitations à proximité seront impactées !  
Cf Cubinisol à Pouébo. Même si cela n'est pas une usine chimique, mais en cas d'incendie des alcools stockés produit inflammable les fumées pourront envahir les habitations.

M. DAYDÉ



le 30/06/2022

01/07/2022

Totalement opposée au projet de constructions industrielles dans notre secteur depuis 50 ans, le secteur Beauvais est trop impacté, la valeur de nos habitations ne peut que se déprécier. Notre confort de vie impacté et tout cela pour ne procurer que peu d'emplois proportionnellement à la surface construite.

J. Pillon  
Wagivouart

1/07/2022. Je suis totalement opposé à ce projet. J'estime que nous avons assez d'infrastructures de ce types dans notre région.

A l'heure où l'on nous demande de diminuer notre consommation d'énergie, et de la diminution matières premières, serait-il pas plutôt judicieux d'utiliser cet argent pour moderniser les bâtiments existants.

Je suis opposé à ce projet au nom du respect de la nature

Josselin A. A. Wagivouart

1/7/22

Projet respectant les règles actuelles (au des examens) de réhabilitation en site.

• Inquiétude sur l'évolution du trafic de véhicules tant PL (105) que VL (140). Je n'ai pas trouvé d'itinéraire imposé via l'A 16 pour les PL.

En la difficulté actuelle de trafic ce point est sensible

• Inquiétude sur la gestion des eaux pluviales d'autant plus que le réseau a déjà subi des dégâts. Les bords ont bien été cités mais l'entretien des bâtiments n'est pas repris. Point également très sensible

D. DESANDRES - Wajicant / Madonne